



INTERNATIONAL UNION
OF RAILWAYS

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 21/2022

L'UIC, organisation mondiale des chemins de fer, a tenu son Assemblée générale au moment de la clôture de son centenaire

Temps forts de cette AG : le nouveau programme de travail (2023-2025), la valeur ajoutée, de même que les activités régionales de l'UIC.

(Paris, le 14 décembre 2022) - Le Comité exécutif et la 101^e Assemblée générale de l'UIC, organisation mondiale des chemins de fer, ont été organisés en mode « hybride », respectivement les 7 et 8 décembre 2022. Ces réunions ont été présidées par M. Krzysztof Mamiński, Président, et par M. François Davenne, Directeur général de l'UIC.

L'Assemblée générale a été ouverte sur le discours liminaire de Mme Maruxa Cardama, Secrétaire générale du Partenariat Transport durable et à faible teneur en carbone (SLoCaT), un partenariat important pour l'UIC. Dans son discours, Mme Cardama a notamment déclaré : « *L'engagement soutenu de l'UIC en faveur d'initiatives internationales, associant de multiples parties prenantes, lors des COPs, peut s'avérer essentiel pour la promotion d'aspects clés, comme par exemple i) les chemins de fer en tant que chef de file de réseaux de transport multimodaux intégrés, sur la base du triptyque ASI « éviter ; reporter ; améliorer » ; ii) le rééquilibrage du débat sur l'électrification, au service de tous les modes et de tous les types de matériels roulants, pour le passager comme pour le fret ; iii) la promotion de l'électrification en tant que stratégie de développement socio-économique et d'accès à l'énergie – à une énergie propre – dans les pays du Sud. »*

Elle a ajouté : « *Plus que jamais, l'engagement de l'UIC dans les discussions internationales sur le climat et dans des initiatives de ce type reste crucial pour les objectifs de la promotion du rail en tant qu'outil efficace de décarbonation des transports, et en tant que colonne vertébrale de systèmes de transport public durables et de transports intermodaux électrifiés de fret, d'ici 10 ans. »*

Rapport du Président de l'UIC

M. Krzysztof Mamiński a informé sur les conclusions des réunions des Présidents de régions et du Comité exécutif, tenues en amont de l'Assemblée générale. Il a récapitulé les réalisations de l'année 2022, de même que les difficultés rencontrées, et il a indiqué les orientations pour 2023.

Il a mis l'accent sur le nouveau programme de travail de l'UIC :

« *Un nouveau Programme de travail 2023-2025, basé sur le programme réalisé et conservant inchangés les cinq axes principaux, est sur le point d'être lancé. Le rail doit jouer un rôle prépondérant dans la décarbonation du secteur des transports, au plan mondial comme au*

plan régional. Le mode ferroviaire est le mode de transport de masse le plus durable, il est le seul déjà prêt pour relever efficacement les défis environnementaux ; il doit être au cœur du développement de la mobilité future, ainsi que des chaînes logistiques mondiales.

[...] Nous avons du pain sur la planche, si nous voulons libérer entièrement le potentiel des chemins de fer. Nous devons améliorer l'efficacité de nos coûts, grâce à la numérisation et à l'innovation ; nous devons résoudre les problèmes liés à l'interopérabilité et aux contraintes en matière de capacités ; et surtout, nous devons investir dans des infrastructures et des matériels roulants modernes. En tant que Président de l'UIC, je suis déterminé à poursuivre le travail avec tous nos membres, de manière à garantir que le rail joue un rôle important au plan mondial, de même que le caractère durable du secteur des transports, afin qu'il soit possible d'atteindre les objectifs climatiques et environnementaux mentionnés précédemment. »

L'Assemblée générale a ratifié par vote la décision prise le 4 mars 2022 par le Président et le Directeur général de l'UIC, de suspendre l'implication des chemins de fer de Russie et de Biélorussie dans les activités UIC.

Rapport du Directeur général de l'UIC

Avant de présenter le Programme de travail UIC 2023-2025, M. François Davenne a évoqué les réalisations de l'année écoulée, de même que les défis à relever.

Ce programme s'articule autour des cinq mêmes orientations stratégiques que celles de la version précédente ; il prend en compte le [Manifeste de l'UIC](#), la [Vision du rail 2030](#) et la feuille de route de l'entreprise commune « Système ferroviaire européen » (EU-Rail), l'accent étant placé en particulier sur l'autonomisation régionale et sur la numérisation.

Adopté en juillet, le Manifeste contient des **solutions existantes et futures pour le rail, au service de la planète et des personnes** ; il présente le développement de solutions concrètes, tenant compte du rôle significatif des chemins de fer et de la nécessité de :

- Transformer les villes et de connecter des communautés
- Recourir à une énergie propre, à de la technologie et à de l'innovation
- Promouvoir l'intermodalité et les connexions sans aucune interruption
- Transformer l'expérience du client.

Ces trois documents, le Programme de travail, la Vision 2030 et le Manifeste de l'UIC constituent la base des actions stratégiques de l'UIC pour les chemins de fer au cours des prochaines cinq, dix et quinze années.

Mr Davenne souligne en outre la reconnaissance de la valeur ajoutée de l'UIC, ce que confirment les points suivants :

- Signature, en décembre 2021, d'un accord-cadre avec l'Agence ferroviaire européenne (ERA), en vue d'une coopération et d'une activité plus structurée dans la région.
- Implication de l'UIC dans les tâches cruciales des Piliers « Système » et « Innovation » de l'Entreprise commune EU-Rail : architecture « système », 5G, règles d'exploitation, activités transversales, etc.
- L'UIC offre de la valeur ajoutée avec le modèle de données OSDM (Open Sales & Distribution Model). Le système AMADEUS (mode aérien) soutient entièrement ce modèle ouvert de vente et de distribution OSDM.
La coalition « Rail Freight Forward » (RFF) poursuit ses efforts sur DP Rail.

Nominations

Le Directeur général de l'UIC annonce les nominations suivantes :

- Prolongation de deux ans du mandat de M. M. Kunz (CFF) en tant que Président du Forum Rail System
- Nomination de Mme A. Togari (JR-East) en tant que Présidente et de M. L. Schmitt (SNCF) en tant que Vice-Président de la Plate-forme Standardisation (pour un mandat de trois ans)
- Prolongation de deux ans des mandats de Mme C. Vanoppen (LINEAS) et de Mme Kara Oldhouser (Directrice Sustainability, AMTRAK) en tant que Présidente et Vice-Présidente de la Plate-forme Energie et développement durable
- Nomination de M. Sanjiv Bhutani (RDSO, Chemins de fer d'Inde) en tant que Président du Comité international de la recherche ferroviaire (IRRB), ainsi que du Dr Andrzej Massel (IK, Pologne), de M. Atila Keskin (TCDD, Turquie), de M. JIANG Hui (CARS, Chine) et de M. Robert Moffat (ACRI, Australie), en tant que Vice-Présidents (pour un mandat de trois ans).

Finances

L'Assemblée générale approuve les comptes 2022, de même que le business plan de l'UIC pour trois ans.

Accords avec des tiers

Un certain nombre d'accords ont été signés avec des tiers cette année, notamment :

- Accord avec la Banque africaine de développement (BAD) et avec le Fonds africain de développement (FAD)
- Protocole d'accord (MoU) avec le Bureau International des Containers (BIC)
- Accord de partage avec le RISSB
- Protocole d'accord (MoU) avec RailNetEurope

Nouveaux membres

L'Assemblée générale approuve les candidatures des membres suivants :

Région Europe : TELT Tunnel Euralpin Lyon-Turin (France) et Europe Express (France)

Région Moyen-Orient : Etihad Rail (UAE) et Oman Rail

Région Amérique du sud : Chemins de fer du Chili (EFE) et JST, Bureau de la sécurité des transports d'Argentine

Dans le cadre du reporting sur les régions est mentionnée spécifiquement l'organisation, pour la première fois en Afrique, du congrès mondial de la grande vitesse : les Chemins de fer marocains (ONCF) accueilleront l'**UIC World Congress on High-Speed Rail à Marrakech, du 7 au 9 mars 2023** : <https://uichighspeed.org/>

Pour clôturer le **Centenaire**, des objets historiques ont été exposés au 1^{er} étage de l'UIC, du 6 au 8 décembre : cette exposition de photographies, de posters, d'œuvres d'art et d'autres objets, de même que la présentation de vidéos, ont été conçues avec le concours de la SNCF, pour retracer par ordre chronologique les événements et jalons clés de l'histoire de l'UIC. Un catalogue de l'exposition, détaillant chaque objet exposé, a été publié.

Les informations sur le Centenaire de l'UIC figurent sur le site Internet dédié de l'UIC : <https://uic.org/centenary>

La 102^e Assemblée générale de l'UIC aura lieu le 29 juin 2023.

CONTACT

Département Communication de l'UIC : com@uic.org